



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 12935

Texte de la question

Mme Sonia Lagarde interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les perspectives budgétaires des différentes antennes du groupe France Télévisions. Gravement fragilisé par la disparition d'une grande partie de ses recettes publicitaires, le groupe France Télévisions est entré dans une phase de restructuration qui, à ce stade, s'appuie essentiellement sur des départs volontaires. Pour autant, et dans la mesure où de nouvelles mesures d'économie semblent à l'étude ou sur le point d'être mises en œuvre, c'est bien la pérennité de la forme actuelle du groupe qui se trouve désormais engagée. À cet égard, elle souhaite connaître l'état des réflexions du Gouvernement quant aux perspectives financières du groupe France Télévisions et souhaite notamment connaître sa position sur un éventuel retour de la publicité sur les chaînes publiques après 20 heures.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Lagarde](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12935

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7287

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)